

Avis des sociétés

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BNA Assurances

SIEGE SOCIAL : Cité les Pins Les Berges du Lac II 1053 Tunis

La BNA Assurances publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes M Abderrazek GABSI (Général d'Expertise et de Management-GEM) & M Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil).

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 1

ACTIFS	Brut 30/06/2025	Amort. & Prov. 30/06/2025	Net 30/06/2025	Net 30/06/2024	Net 31/12/2024
AC1-Actifs incorporels					
AC12-Concessions, brevets, licences, marques	3 382 159	2 829 920	552 239	814 890	705 095
AC13-Fonds commercial	1 687 313	879 080	808 233	602 622	659 082
	5 069 472	3 709 000	1 360 472	1 417 512	1 364 177
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines	8 099 721	5 482 717	2 617 004	2 424 533	2 891 294
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	2 206 530	1 413 442	793 088	852 501	840 929
AC23-Acomptes versés et immobilisations en cours	137 300	-	137 300	100 200	129 400
	10 443 551	6 896 159	3 547 392	3 377 234	3 861 623
AC3-Placements					
AC31-Terrains et constructions					
AC311-Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	7 525 379	37 439 453	37 918 546	37 877 233
AC312-Terrains et constructions hors exploitation	37 949 651	4 939 230	33 010 421	36 574 722	31 274 475
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323-Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 563 509	2 942 323	2 918 729	2 918 729
AC324-Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	17 600 000	-	17 600 000	21 600 000	20 600 000
AC33-Autres placements financiers	427 130 881	6 801 306	420 329 575	390 984 478	404 240 681
AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	36 642 955	5 592 008	31 050 947	27 695 788	28 493 092
AC332-Obligations et autres titres à revenus fixes	381 794 789	500 000	381 294 789	356 393 081	369 046 835
AC334-Autres prêts	7 394 075	709 298	6 684 777	6 895 609	6 700 754
AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 299 062	-	1 299 062	-	-
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	464 485	-	464 485	480 167	480 167
	534 615 681	22 829 424	511 786 257	490 476 642	497 391 285
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises	1 289 675	-	1 289 675	1 092 900	1 165 550
AC520-Provision d'assurance vie	11 980 159	-	11 980 159	10 842 861	11 457 968
AC530-Provision pour sinistres vie	545 031	-	545 031	323 915	370 287
AC531-Provision pour sinistres non vie	11 470 425	-	11 470 425	13 238 865	14 476 891
AC541-Provision pour participation aux bénéfices et ristournes non vie	1 424 243	-	1 424 243	919 375	1 424 243
	26 709 533	-	26 709 533	26 417 916	28 894 939
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises	1 752 307	-	1 752 307	1 233 335	1 763 637
AC612-Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	99 196 316	65 154 678	34 041 638	29 450 978	29 447 909
AC613-Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	41 516 652	15 965 231	25 551 421	18 115 342	16 574 969
AC62-Créances nées d'opérations de réassurance	4 987 972	3 053 863	1 934 109	2 585 561	2 535 571
AC63-Autres créances	47 643 607	916 914	46 726 693	33 870 561	40 670 601
AC631-Personnel	877 288	-	877 288	713 114	869 322
AC632-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	34 028 906	176 780	33 852 126	25 704 509	30 922 076
AC633-Débiteurs divers	12 737 413	740 134	11 997 279	7 452 938	8 879 203
	195 096 854	85 090 686	110 006 168	85 255 777	90 992 687
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	1 717 387	1 598 846	118 541	562 026	6 019 978
AC72-Charges reportées					
AC721-Frais d'acquisition reportés	15 947 551	-	15 947 551	15 527 761	16 204 610
AC722-Autres charges à répartir	3 361 713	3 361 713	-	-	-
AC73-Comptes de régularisation Actif	15 433 515	121 023	15 312 492	15 490 874	12 428 748
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus	14 971 286	121 023	14 850 263	15 081 243	11 803 444
AC733-Autres comptes de régularisation	462 229	-	462 229	409 631	625 304
	36 460 166	5 081 582	31 378 584	31 580 661	34 653 336
Total des Actifs	808 395 257	123 606 851	684 788 406	638 525 742	657 158 047

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN ARRÊTÉ AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 2

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capitaux propres			
CP1-Capital social	87 391 790	87 391 790	87 391 790
CP2-Réserves et primes liées au capital	46 694 230	46 694 230	46 694 230
CP3-Résultats reportés	- 152 575 407 -	168 890 448 -	168 890 448
CPR-Réserve spéciale de réévaluation	44 410 222	44 410 222	44 410 222
CPTP-Titres participatifs	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	100 920 835	84 605 794	84 605 794
CP6-Résultat de l'exercice	7 218 942	6 818 617	16 315 042
Total capitaux propres avant affectation	108 139 777	91 424 411	100 920 836
PA1-Autres passifs financiers			
PA14-Dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-	-
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA23-Autres provisions	4 470 222	7 473 634	9 227 726
	4 470 222	7 473 634	9 227 726
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310-Provisions pour primes non acquises	60 299 861	57 921 613	57 668 757
PA320-Provisions assurances vie	115 926 434	96 563 778	104 877 970
PA330-Provision pour sinistres vie	13 165 813	7 786 481	9 681 080
PA331-Provision pour sinistres non vie	310 161 770	322 602 653	314 208 796
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non vie	448 340	433 116	638 825
PA340-Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	1 076 195	761 861	1 763 386
PA361-Autres provisions techniques non vie	-	-	-
	501 078 413	486 069 502	488 838 814
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	10 926 298	12 341 885	14 434 193
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe			
PA62-Dettes nées d'opérations de réassurance	10 585 811	6 718 005	7 726 665
PA63-Autres dettes	17 235 701	19 675 937	13 358 320
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	2 036 038	752 833	1 507 839
PA632-Personnel	34 258	34 086	25 647
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 804 977	7 837 450	8 541 171
PA634-Créditeurs divers	5 360 428	11 051 568	3 283 663
	27 821 512	26 393 942	21 084 985
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA710- Report de commissions reçues des réassureurs	188 408	238 080	320 642
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	26 494 846	14 584 288	22 330 851
PA713- Dettes envers les établissements bancaires et financiers	5 668 930	-	-
	32 352 184	14 822 368	22 651 493
Total des passifs	576 648 629	547 101 331	556 237 211
Total des capitaux propres et des passifs	684 788 406	638 525 742	657 158 047

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE NON VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 3

Désignation	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
PRNV1- Primes acquises					
PRNV 11- Primes émises et acceptées	72 937 281	-4 160 726	68 776 555	69 135 126	138 426 360
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-2 631 104	124 125	-2 506 979	-1 475 746	-1 150 267
Sous-total 1	70 306 177	-4 036 601	66 269 576	67 659 380	137 276 093
PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	13 670 986		13 670 986	8 963 846	18 287 072
PRNV2- Autres produits techniques					
CHNV1- Charges de sinistres					
CHNV 11- Montants payés	-49 491 441	2 944 130	-46 547 311	-47 522 372	-97 506 033
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	4 047 026	-3 006 466	1 040 560	-780 134	8 851 776
Sous-total 2	-45 444 415	-62 336	-45 506 751	-48 302 506	-88 654 257
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	0		0	1 673 163	1 673 163
CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes	-41 095	0	-41 095	-26 540	-295 478
CHNV4- Frais d'exploitation					
CHNV 41- Frais d'acquisition	-19 936 293		-19 936 293	-19 809 786	-41 249 376
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-256 917		-256 917	-1 252 744	-573 664
CHNV 43- Frais d'administration	-3 785 221		-3 785 221	-2 389 424	-5 335 667
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs		988 234	988 234	716 539	1 234 917
Sous-total 3	-23 978 431	988 234	-22 990 197	-22 735 415	-45 923 790
CHNV5- Autres charges techniques	-3 006 750		-3 006 750	-1 874 098	-3 537 698
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	11 506 472	-3 110 703	8 395 769	5 357 830	18 825 105

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA RÉASSURANCE VIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 4

Désignation	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions et/ou rétrocessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
PRV1- Primes					
PRV 11- Primes émises et acceptées	20 416 431	-1 228 745	19 187 686	11 179 469	25 932 215
Sous-total 1	20 416 431	-1 228 745	19 187 686	11 179 469	25 932 215
PRV2- Produits des placements					
PRV 21- Revenus des placements	3 872 664		3 872 664	3 329 114	7 016 463
PRV 22- Produits des autres placements				0	
PRV 23- Reprises de corrections de valeurs sur placements	1 118 618		1 118 618	106 716	237 978
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	349 876		349 876	1 432	5 821
Sous-total 2	5 341 158		5 341 158	3 437 262	7 260 262
CHV1- Charges de sinistres					
CHV 11- Montants payés	-5 535 176	142 550	-5 392 626	-4 675 933	-9 585 963
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-3 484 733	174 744	-3 309 989	-678 819	-2 527 045
Sous-total 3	-9 019 909	317 294	-8 702 615	-5 354 752	-12 113 008
CHV2- Variation des autres provisions techniques					
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-11 048 463	522 191	-10 526 272	-4 974 167	-12 673 252
CHV 22- Autres provisions techniques					
Sous-total 4	-11 048 463	522 191	-10 526 272	-4 974 167	-12 673 252
CHV3- Participations aux bénéfices et ristournes	687 191	0	687 191	713 824	217 167
CHV4- Frais d'exploitation					
CHV 41- Frais d'acquisition	-5 642 199		-5 642 199	-2 440 630	-8 606 468
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-143		-143	-587	-2 817
CHV 43- Frais d'administration	-794 387		-794 387	-383 665	-846 835
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs		142 859	142 859	128 123	320 904
Sous-total 5	-6 436 729	142 859	-6 293 870	-2 696 759	-9 135 216
CHV5- Autres charges techniques	-751 688		-751 688	-464 676	-884 424
CHV9- Charges de placement					
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-984 284		-984 284	-850 664	-1 719 391
CHV 92- Corrections de valeur sur placements	-167 939		-167 939	-166 672	-282 193
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-12 734		-12 734	-12 046	-19 778
Sous-total 6	-1 164 957		-1 164 957	-1 029 382	-2 021 362
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-1 976 966	-246 401	-2 223 367	810 819	-3 417 618

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT
ARRÊTÉ AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 5

Désignation	Semestre clos 30/06/2025	Semestre clos 30/06/2024	Semestre clos le 31/12/2024
RTNV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	8 395 769	5 357 830	18 825 105
RTV- Sous-total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	-2 223 367	810 819	-3 417 618
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements	15 656 273	15 002 214	29 705 255
PRNT12- Produits des autres placements			
PRNT13- Reprises de corrections de valeurs sur placements	4 522 312	480 902	1 007 515
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements	1 414 465	6 454	24 648
Sous-total 1	21 593 050	15 489 570	30 737 418
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts	-3 979 229	-3 833 406	-7 279 300
CHNT12- Corrections de valeur sur placements	-678 937	-751 087	-1 194 706
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements	-51 479	-54 284	-83 734
Sous-total 2	-4 709 645	-4 638 777	-8 557 740
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-13 670 986	-8 963 846	-18 287 072
PRNT2- Autres produits non techniques	181 855	800	244 850
CHNT3- Autres charges non techniques	-500 150	-1 061 528	-2 833 787
Résultat provenant des activités ordinaires	9 066 526	6 994 868	16 711 156
CHNT41- Impôts exigibles	-1 539 653	-176 251	-385 614
CHNT42- Impôts différés			
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	7 526 873	6 818 617	16 325 542
CHNT5- Pertes extraordinaires	-307 931	0	-10 500
Résultat net de l'exercice	7 218 942	6 818 617	16 315 042
Effets des modifications comptables			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	7 218 942	6 818 617	16 315 042

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

ANNEXE 6

DÉSIGNATIONS	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
HB1- Engagements reçus	561 182	588 807	433 408
HB2- Engagements donnés			
HB21- Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées			
HB22- Titres et actifs acquis avec engagement de revente			
HB23- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus			
HB24- Autres engagements donnés	100 200	100 200	100 200
HB3- Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et récessionnaires			
HB4- Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5- Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6- Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
ARRÊTÉ AU 30/06/2025
(Montants exprimés en dinars)

Annexe 7

DÉSIGNATION	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation :			
Encaissements des primes reçues des assurés	95 553 091	72 969 392	165 650 895
Sommes versées pour paiement des sinistres	-49 904 383	-49 416 066	-99 858 289
Commissions versées aux intermédiaires	-10 916 598	-13 170 813	-23 639 848
Encaissements des sinistres pour cessions	171 184	174 375	1 237 722
Décaissements des primes pour cessions	-1 056 510	-1 022 418	-3 712 541
Commissions reçues des cessions	-38 205	112 326	451 615
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-14 078 115	-11 989 425	-28 280 816
Variation des espèces reçues des cessionnaires	0		
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-119 678 471	-90 047 653	-226 095 613
Encaissements liés à la cession de placements financiers	77 355 477	82 064 423	208 375 790
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-17 153 338	-15 916 378	-33 915 441
Produits financiers reçus	16 338 620	11 351 872	31 631 419
Autres mouvements	12 237 170	14 602 457	13 884 834
Flux de trésorerie provenant de (ou affectés à) l'exploitation	-11 170 078	-287 908	5 729 727
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-515 660	-492 718	-999 356
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	115 370	0	437 034
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
Autres mouvements			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-400 290	-492 718	-562 322
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Encaissements Titres participatifs			
Décaissements Billets de trésorerie			
Distribution Dividendes			
Augmentations/Diminutions des ressources spéciales			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-
Variation de trésorerie	-11 570 368	-780 626	5 167 405
Trésorerie au début de l'exercice	7 618 824	2 451 419	2 451 419
Trésorerie à la fin de l'exercice	-3 951 544	1 670 793	7 618 824

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

III. NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I - Présentation de la Société

I-1- Renseignement de caractère général :

Dénomination sociale : BNA Assurances
Siège social : Cité des Pins - Zone Nord Est - Les Berges du Lac II - Tunis
Numéro Immatriculation au Registre National des Entreprises : 0845686P
Téléphone : +216 70 026 000
Fax : +216 71 268 400
Email : courrier@bnaassurances.com
Site web : bnaassurances.com/fr

La société « BNA Assurances » a été créée en 2003 sous la forme d'une société mutuelle. Elle a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats ou des conventions d'assurance et de réassurance de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être légalement réalisés par les sociétés d'assurance.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 octobre 2014 a décidé la transformation de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI » en société anonyme sous la dénomination « Société d'Assurances Multirisques Ittihad » avec le nom commercial « AMI Assurances », et ce, avec un capital social de 13 220 560 DT réparti en 13 220 560 actions d'une valeur nominale d'un (1) dinar l'action. Notons que le fonds commun de la société mutuelle « Assurances Mutuelles Ittihad - AMI », représentant le cumul des droits d'adhésion (de 20 DT chacun) versés par ses adhérents depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2013, s'élevait à 6 503 402 DT.

Le capital initial de la société anonyme « AMI Assurances », s'élevant à 13 220 560 DT, provient de :

- La conversion d'une partie du fonds des adhérents d'un montant de 1 735 140 DT, ayant donné lieu à l'émission de 1 735 140 actions de 1 DT chacune. Le reliquat du fonds, soit un montant de 4 814 942 DT, a été logé dans les autres capitaux propres ;
- L'émission de 1 570 000 actions en numéraire d'une valeur nominale de 1 DT chacune, au prix d'émission de 20 DT l'action. La prime d'émission en découlant s'est élevée à 29 830 000 DT ;
- L'incorporation d'une partie de la prime d'émission dans le capital d'un montant de 9 915 420 DT ayant donné lieu à l'émission de 9 915 420 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 DT et l'attribution de 3 nouvelles actions gratuites pour chaque action ancienne détenue.

La Société a également changé de dénomination sociale pour devenir « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances ».

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 octobre 2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 5 288 224 DT pour le porter de 13 220 560 DT à 18 508 784 DT, et ce, par l'émission de 5 288 224 actions nouvelles au prix de 6,250 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 5,250 DT de prime d'émission. Ces actions ont été souscrites selon la parité de deux (2) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes et ont été libérées intégralement à la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 22 juin 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 627 196 DT pour le porter de 18 508 784 DT à 23 135 980 DT, et ce, par l'émission de 4 627 196 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 juin 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 17 847 756 DT, pour le porter de 23 135 980 DT à 40 983 736 DT, et ce, par l'émission de 17 847 756 actions gratuites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 05 août 2021 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 46 408 054 DT, pour le porter de 40 983 736 DT à 87 391 790 DT, et ce, par l'émission de 87 391 790 actions ordinaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 09 décembre 2024 a approuvé le changement de la dénomination sociale de la société « Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances », qui devient désormais « BNA Assurances ».

La société « BNA Assurances » est régie par le Code des Assurances qui a été promulgué par la loi n°92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi n°94-10 du 31 janvier 1994, la loi n°97-24 du 28 avril 1997, la loi n°2002-37 du 1^{er} avril 2002, la loi n°2005-86 du 15 août 2005 et la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014.

La société « BNA Assurances » fournit ses produits et services à travers 132 agences, 41 courtiers et 2 succursales répartis sur tout le territoire Tunisien.

II - Faits marquants de l'exercice

A- Le secteur des assurances :

Les faits saillants suivants ont marqué l'activité du secteur des assurances au cours de l'exercice clos au 30/06/2025:

- Renforcement du cadre réglementaire des pratiques commerciales Adoption du règlement n°01/2025 du 14 mars 2025, établissant un cadre réglementaire encadrant les pratiques commerciales dans le secteur des assurances, et création, à cet effet, d'une Direction Générale de la Protection des Assurés au sein du Comité Général des Assurances (CGA) ;
- Mise en place d'un système d'échange automatisé des données Entrée en vigueur du règlement n°02/2025, organisant la transmission électronique des données entre les compagnies d'assurances et le CGA, via une nouvelle plateforme numérique sécurisée, permettant la collecte automatisée des informations exigées par la réglementation en vigueur ;
- Réglementation de l'externalisation des services Adoption du règlement n°03/2025, encadrant l'externalisation des services liés à l'exécution des contrats d'assurance, notamment les prestations d'assistance et de gestion des indemnisations, afin de garantir une meilleure traçabilité, qualité de service et responsabilité des acteurs sous-traitants ;
- Modification du cadre de reporting et de solvabilité Révision du règlement n°01/2021 relatif aux obligations d'information à l'égard du CGA. L'amendement de l'article 08 introduit désormais un nouveau "rapport de solvabilité", intégrant un axe d'analyse prospective destiné à renforcer l'évaluation anticipée des risques ;
- Nouvelle réglementation du travail et interdiction de la sous-traitance de main-d'œuvre Promulgation de la loi n°2025-9 du 21 mai 2025, interdisant la sous-traitance directe de main-d'œuvre, avec des conséquences significatives sur l'organisation interne des entreprises, y compris les compagnies d'assurances ;
- Mesures fiscales issues de la loi de finances 2025 :
 - Nouvelle taxe de 1 % sur les primes émises (non refacturée aux assurés), destinée à financer le Fonds de Protection Sociale des travailleuses du secteur agricole ; cette contribution est exigible mensuellement à compter du 1^{er} janvier 2025 (article 15 de la loi de finances 2025),
 - Obligation déclarative imposée aux compagnies d'assurances de transmettre à l'administration fiscale certaines informations concernant les prestataires médicaux et paramédicaux, telles que : le matricule fiscal, le montant et la date des actes (article 70 de la même loi).

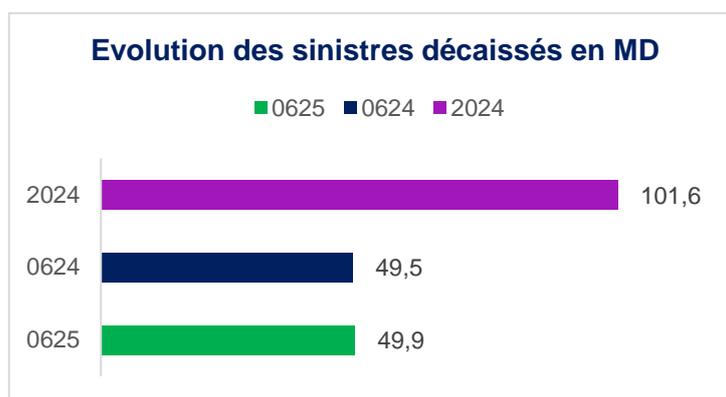
B- Activité de la Compagnie au 30-06-2025 :

• Production :

Branche	30-06-25	Part %	30-06-24	Part %
Auto	65 317 678	70,0%	64 744 382	77,1%
Vie	20 416 431	21,9%	11 808 354	14,1%
Groupe	3 707 536	4,0%	3 940 272	4,7%
Incendie	1 725 096	1,8%	1 567 012	1,9%
Risques divers	447 410	0,5%	437 083	0,5%
Transport	1 032 000	1,1%	1 016 006	1,2%
Risques spéciaux	707 562	0,8%	478 106	0,6%
Total	93 353 713	100%	83 991 215	100%

Le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint 93.4 MD au 30-06-2025, contre 83.9 MD au 30-06-2024, soit une évolution globale à la hausse de 9.3 MD s'expliquant essentiellement par la hausse de l'assurance Vie de 8.6 MD ;

- **Sinistres :**



Les sinistres décaissés, y compris les frais de gestion directs, restent stables à 49,9 MD au 30-06-2025, contre 49,5 MD au 30-06-2024 du fait de :

- La baisse des sinistres décaissés dans la branche IRDST de -0,9 MD ;
- L'augmentation des décaissements auto de 1 MD.

- **Placements :**

Les placements ont progressé de 21,6 MD grâce à la stabilisation des règlements de sinistre et à la maîtrise des charges.

- **Réassurances :**

Le résultat de la réassurance a augmenté de 0,6 MD, passant de 2,7 MD au 30-06-2024 à 3,4 MD au cours du premier semestre 2025.

- **Contrôle CNSS :**

Concernant le contrôle social, la compagnie a constitué, à la clôture de l'exercice 2024, une provision couvrant l'intégralité du montant notifié. Dans le cadre de la régularisation de sa situation et afin de bénéficier des dispositions de l'amnistie sociale, un échéancier de paiement a été conclu avec la CNSS, avec un règlement prévu avant le mois de mars 2025.

III - Principes & Méthodes Comptables

A. NOTE SUR LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

A-1- Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période close au 30-06-2025 ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les Normes Comptables Tunisiennes, tels que définis par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, et le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et notamment par les normes comptables sectorielles (NC 26, NC 27, NC 28, NC 29, NC 30 et NC 31) publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 et relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

B. BASES DE MESURE

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique, à l'exception des biens immobiliers et de certains actifs financiers qui sont évalués à leur juste valeur.

C. MÉTHODES COMPTABLES PERTINENTES

C-1 : Les actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leurs coûts historiques (valeurs de transfert ou d'acquisition) à l'exception des terrains et des constructions qui ont été évalués à leur juste valeur (selon les rapports d'un expert en immobilier).

Elles sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

- Constructions	2%
- Fonds commercial	3%
- Agencements et Aménagements	10%
- Matériel et mobilier de bureau	5%
- Matériel informatique	15%
- Matériel de transport	20%
- Logiciels	33%

La gestion des actifs admis en représentation des provisions techniques n'est pas organisée selon le principe du cantonnement, tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

C-2 : Les placements

C-2-1- Les placements immobiliers

Les placements immobiliers sont comptabilisés initialement au coût pour les acquisitions à titre onéreux et à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit. Les terrains et constructions figurent au bilan à leur valeur comptable nette. Les valeurs brutes correspondent aux justes valeurs déterminées par un expert en immobilier. Les constructions font l'objet d'un amortissement linéaire (sans valeur résiduelle).

C-2-2- Autres placements

▪ Coût d'entrée des titres

Les titres cotés et les titres non cotés sont comptabilisés en participations pour leur coût d'acquisition (valeur boursière ou valeur d'émission). Les frais accessoires, tels que les commissions boursières et les frais de courtage, sont comptabilisés en charges.

Les emprunts obligataires et les bons du Trésor (titres à revenus fixes) sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

▪ Évaluation à la date de clôture

Les titres des sociétés cotées en bourse font l'objet d'une évaluation selon le cours boursier moyen du mois de décembre.

Les titres des sociétés non cotées font l'objet d'une évaluation à la valeur mathématique.

Aussi bien pour les titres cotés que les titres non cotés, les plus-values latentes ne sont pas constatées et les moins-values latentes sont provisionnées.

▪ Revenus des actions

Les dividendes sont constatés parmi les produits de l'exercice au cours duquel le droit au dividende est établi (décision de distribution par l'organe compétent).

C-3 : Les créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance, les créances subrogées aux entreprises d'assurance et les autres créances, telles que décrites comme suit :

- Les créances nées d'opérations d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance (IDA ...) ;
- Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes ;
- Les créances subrogées aux entreprises d'assurance enregistrent les créances sur les compagnies d'assurance ;
- Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance, tel est le cas des créances sur le personnel, l'État, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les primes à annuler, appelées également provision pour annulation de primes, sont comptabilisées lors de chaque inventaire. Elles sont destinées à faire face aux annulations futures pouvant intervenir après la clôture de l'exercice sur les primes émises et les primes acquises et non émises.

Les primes à annuler ne sont pas affectées précisément à un ou plusieurs assurés déterminés mais sont évaluées sur la base de méthodes statistiques reconnues.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n°01/2021 du premier décembre 2021, fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, comme suit :

- ◆ Les créances sur les assurés (siège et succursales), selon leur ancienneté, aux taux suivants :

N-2 et antérieures	100%
N-1	20%
N	0%

- ◆ Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité ;
- ◆ Les créances contentieuses, les chèques et les effets impayés sont provisionnés en totalité ;

Déduction des encaissements intervenus 2 mois après la date de clôture de période comptable, à condition qu'il s'agisse de créances totalement provisionnées.

C-4 : Les provisions techniques

C-4-1 : Provisions spécifiques à l'assurance vie

- Les provisions mathématiques :

Les provisions mathématiques correspondent, à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et les assurés. Elles sont déterminées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées par un actuaire et en respect de l'arrêté du ministre des Finances du 05 janvier 2009.

- Provision pour sinistres à payer :

Cette provision enregistre le montant estimé de la dette de la société « BNA Assurances » envers les assurés/bénéficiaires au titre des sinistres survenus, rachats et arrivées à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Elle est évaluée dossier par dossier. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

- Provision pour frais de gestion vie :

Elle a pour objet de couvrir les charges de gestion futures des contrats non couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers. Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

- Provision pour participation aux bénéfices (vie) :

Elle comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés ou ne sont pas inclus dans un fonds spécial. Le montant de la participation aux bénéfices est déterminé par rapport aux obligations contractuelles.

C-4-2 : Provisions spécifiques à l'assurance non-vie

- Provision pour primes non acquises :

La provision pour primes non acquises est destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime ou, à défaut, du terme du contrat. Cette provision est calculée par application de la méthode du prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

- Provisions pour sinistres à payer :

Les sinistres à payer sont évalués dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions techniques sont évaluées par références à l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 et aux normes comptables sectorielles.

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion calculée au taux de frais de 6%.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des tardifs qui sont évalués selon l'expérience de la Société et en application de la circulaire du Ministre des Finances n°258 de l'année 2010.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

- Provision pour risques en cours :

Pour évaluer cette provision, on calcule pour chacune des catégories d'assurances, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent, des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et des frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et on rapporte ce total au montant des primes brutes émises au cours de ces exercices, corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

- Provision d'égalisation :

Cette provision comprend tous les montants qui sont provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires, permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux, notamment la grêle, l'assurance-crédit et l'assurance caution.

Elle est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

C-4-3 : Dérogations relatives aux provisions techniques

Par dérogation aux dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, et de la norme comptable NC 29 relatives aux provisions techniques, il n'a pas été procédé au calcul des provisions techniques suivantes en raison de l'absence des informations nécessaires et de leur impact non significatif sur les états financiers :

- Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques :

Elle correspond à la différence, calculée pour les placements, entre le montant global de la valeur de marché et la valeur comptable nette des placements concernés quand cette différence est négative. L'absence d'un marché actif notamment pour les placements immobiliers rend difficile la détermination de cette provision de manière fiable.

- Provision pour égalisation vie :

Elle est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

C-5- Les revenus

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation centrale et permanente.

Les primes souscrites par les assurés sont constatées en revenus à la date de signature du contrat et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

C-6- Les charges par destination

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

La comptabilité analytique vient compléter la comptabilité générale. Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité.

La ventilation des charges par destination se présentent comme suit :

▪ **Charges d'acquisition des contrats :**

Les frais d'acquisition correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance. Ils comprennent tant les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition et les frais d'ouverture de dossiers ou d'admission des contrats d'assurance dans le portefeuille, que les frais indirectement imputables, tels que les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats.

Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien des bureaux occupés par le service commercial, les frais de publicité et de marketing, les commissions d'acquisition et les frais des réseaux commerciaux.

▪ **Frais d'administration des contrats :**

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et de ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais de publicité ou les frais administratifs liés à l'établissement des contrats, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, l'établissement des contrats, les commissions de gestion et d'encaissement et les frais de contentieux liés aux primes.

▪ **Les frais de gestion des sinistres :**

Les frais de gestion des sinistres correspondent aux frais internes et externes occasionnés par le traitement des dossiers sinistres (ouverture des dossiers, évaluation, règlement). Ils comprennent en particulier les frais de personnel, les frais d'entretien et des fournitures des bureaux occupés par le service des indemnités, les frais de contentieux et les commissions comptabilisées au titre de la gestion des sinistres.

▪ **Frais de gestion des placements :**

Les frais de gestion des placements correspondent aux frais internes et externes occasionnés par l'activité de gestion des placements. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part d'entretien du local occupé par le service financier, les dotations aux provisions pour dépréciation des valeurs, les moins-values sur réalisation des placements, les commissions bancaires et les pertes de change.

▪ **Autres charges techniques :**

Les autres charges techniques correspondent aux frais internes et externes qui exceptionnellement ne peuvent être affectés ni directement ni par l'application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par la norme comptable applicable.

C-7- Affectation des produits nets des placements

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non-vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes [(provisions techniques à l'ouverture + provisions techniques à la clôture) / 2].

C-8- Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

C-9- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

La société « BNA Assurances » utilise la méthode de l'impôt exigible. La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt dû au titre de la période. Comptabilisé à la date de clôture, ce montant ne tient pas compte de l'impôt futur, même si cet impôt naît d'opérations rattachées à la période close.

IV - Notes sur le Bilan

AC1- Actifs incorporels :

Le solde net de cette rubrique est de 1 360 472 DT au 30/06/2025, contre 1 417 512 DT au 30/06/2024, soit une diminution de 57 040 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Amort. Cumulé 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Logiciels	3 382 159	2 829 920	552 239	814 890	705 095
Fonds commercial	1 687 313	879 080	808 233	602 622	659 082
Total en DT	5 069 472	3 709 000	1 360 472	1 417 512	1 364 177

AC2- Actifs corporels d'exploitation :

Le solde net de cette rubrique est de 3 547 392 DT au 30/06/2025, contre 3 377 234 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 170 158 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Amort. Cumulé 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
AAI	3 938 242	2 624 598	1 313 644	1 359 239	1 382 474
Matériel de transport	1 268 609	759 529	509 080	299 691	576 459
Matériel informatique	2 892 870	2 098 590	794 280	765 603	932 361
Matériel et mobilier de bureau	2 206 530	1 413 442	793 088	852 501	840 929
Dépôts et cautionnements	137 300	-	137 300	100 200	129 400
Total en DT	10 443 551	6 896 159	3 547 392	3 377 234	3 861 623

AC3- Placements :

Les placements nets totalisent 511 786 257 DT au 30/06/2025, contre 490 476 642 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 21 309 615 DT ; ils se décomposent comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Amort. Cumulé 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	7 525 379	37 439 453	37 918 546	37 877 233
Terrains et constructions hors exploitation	37 949 651	4 939 230	33 010 421	36 574 722	31 274 475
Parts dans les entreprises avec un lien de participation	6 505 832	3 563 509	2 942 323	2 918 729	2 918 729
Bon et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	17 600 000	-	17 600 000	21 600 000	20 600 000
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans les FCP	36 642 955	5 592 008	31 050 947	27 695 788	28 493 092
Obligations et autres titres à revenus fixes	381 794 789	500 000	381 294 789	356 393 081	369 046 835
Autres dépôts et prêts	8 693 137	709 298	7 983 839	6 895 609	6 700 754
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	464 485	-	464 485	480 167	480 167
Total en DT	534 615 681	22 829 424	511 786 257	490 476 642	497 391 285

Il est à noter que le tableau des variations des postes AC1, AC2 et AC3 est présenté au niveau de l'Annexe 8.

AC311- Terrains et constructions d'exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 37 439 453 DT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Amort. Cumulé 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	39 484 510	6 090 369	33 394 141
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	16 643	-	16 643
Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	59 296	15 520	43 776
Délégation Sfax	2 466 486	675 659	1 790 827
Délégation Sousse	1 482 449	388 182	1 094 267
Délégation Bizerte	373 193	104 187	269 006
Délégation Gabès	1 074 191	251 462	822 729
Construction en cours Rue Menzel Bourguiba	8 064	-	8 064
Total en DT	44 964 832	7 525 379	37 439 453

AC312- Terrains et constructions hors exploitation :

Le solde net de ce poste s'élève à 33 010 421 DT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Amort. Cumulé/Prov 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025
Terrain B. Abdessalem Sfax	116 899	-	116 899
Immeuble B. Abdessalem Sfax	180 332	66 122	114 210
Terrain et immeuble Lac 2 Tunis	22 402 094	3 558 061	18 844 033
Terrain 15 Rue Mauritanie Tunis	1 018 357	-	1 018 357
Immeuble 15 Rue Mauritanie Tunis	2 370 804	675 337	1 695 467
Terrain 17 Rue Mauritanie Tunis	1 295 174	-	1 295 174
Garage Rue Menzel Bourguiba Tunis	505 336	133 668	371 668
Délégation Sfax	336 339	92 135	244 204
Délégation Sousse	142 994	45 578	97 416
Délégation Bizerte	945 190	258 366	686 824
Local Nabeul	458 106	109 963	348 143
Action immobilière MAE	400 000	-	-
Terrain la perle du lac II	6 656 426	-	6 656 426
Magasin N° 17 Résidence les tulipes Mourouj 6	298 323	-	298 323
Magasin N° 18 Résidence les tulipes Mourouj 6	572 077	-	572 077
Magasin N° 19 Résidence les tulipes Mourouj 6	251 200	-	251 200
Total en DT	37 949 651	4 939 230	33 010 421

À la fin de l'exercice 2017, les biens immobiliers de la Compagnie ont réévalués à leur juste valeur, issue d'une expertise directe et indépendante.

En effet, par dérogation à la méthode du coût historique prévue par les normes comptables tunisiennes en vigueur à l'époque, la société « BNA Assurances » a procédé à l'évaluation des biens immobiliers à leur juste valeur à cette date et, en conséquence, à leur réévaluation.

Le recours au modèle de la réévaluation est motivé par :

- La recherche à présenter une information plus pertinente sur la valeur économique des placements immobiliers et, par conséquent, à rehausser les qualités de pertinence et de fiabilité des états financiers ;
- La reconnaissance par la norme comptable internationale IAS 16 du modèle de la réévaluation à la juste valeur pour l'évaluation des immobilisations postérieurement à leur comptabilisation initiale ;
- L'adhésion à une tendance de plus en plus croissante qui converge vers d'adoption de l'approche de réévaluation.

La plus-value de réévaluation a été déterminée sur la base d'une évaluation faite par un expert judiciaire. Ladite évaluation a été jugée raisonnable et acceptable par le CGA à la suite de la consultation des services concernés du Ministère des Domaines de l'État et des Affaires Foncières.

La réévaluation, effectuée le 31/12/2017, après la constatation des dotations aux amortissements de l'exercice 2017, n'a pas eu d'effet sur le résultat net de cet exercice. La plus-value de réévaluation, estimée à 44 410 222 DT, a été comptabilisée en majoration de la valeur brute des immobilisations, d'une part, et dans un compte de réserve spéciale de réévaluation, aux capitaux propres, d'autre part.

AC323- Parts dans les entreprises avec un lien de participation :

Le solde net de ce poste s'élève à 2 942 323 DT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Général Assistance	1 099 833	-	1 099 833	1 099 833	1 099 833
GMP	105 999	105 999	-	-	-
Résidence CAP BON S.A.	500 000	-	500 000	500 000	500 000
Japanese Motors Company (JMC)	2 400 000	2 376 407	23 593	-	-
Al Hidaya Agricole	2 400 000	1 081 103	1 318 897	1 318 896	1 318 896
Total en DT	6 505 832	3 563 509	2 942 323	2 918 729	2 918 729

AC324 - Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises :

Le solde net de ce poste a passé de 21 600 000 DT au 30/06/2024 à 17 600 000 DT au 30/06/2025, soit une baisse de 4 000 000 de DT.

AC331- Actions et autres titres à revenus variables et parts dans les FCP :

Le solde net de ce poste s'élève à 31 050 947 DT au 30/06/2025, contre 27 695 788 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 3 355 159 DT.

Cette rubrique englobe les parts sociales et les actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles « BNA Assurances » n'exerce ni un contrôle, ni une influence notable. Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Actions cotées	14 508 689	1 309 413	13 199 276	10 156 387	10 933 975
Actions non cotées	3 745 930	3 262 750	483 180	501 986	461 535
SICAV obligataire	18 388 336	-	18 388 336	-1 000 794	469
Fonds commun de placement	-	1 019 845	-1 019 845	18 038 209	17 097 113
Total en DT	36 642 955	5 592 008	31 050 947	27 695 788	28 493 092

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 381 294 789 DT au 30/06/2025, contre 356 393 081 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 24 901 708 DT.

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les comptes à terme et les bons de caisse ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Emprunts obligataires	91 457 152	500 000	90 957 152	95 411 482	91 337 908
Bons du Trésor et assimilés	125 837 637	-	125 837 637	102 081 599	115 708 927
Comptes de dépôts placements	164 500 000	-	164 500 000	158 900 000	162 000 000
Total en DT	381 794 789	500 000	381 294 789	356 393 081	369 046 835

AC334- Autres Prêts :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 6 684 777 DT au 30/06/2025, contre 6 895 609 DT au 30/06/2024, soit une diminution de 210 832 DT ; il se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Prêts au Personnel	6 796 806	112 029	6 684 777	6 895 609	6 700 754
Prêt Société Hôtelière et Immobilière (AMILCAR)	350 000	350 000	-	-	-
Prêt Groupement Mutualiste pour la Prévoyance (GMP)	47 269	47 269	-	-	-
Prêt Polyclinique du Cap Bon (PCB S.A.)	200 000	200 000	-	-	-
Total en DT	7 394 075	709 298	6 684 777	6 895 609	6 700 754

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 464 485 DT au 30/06/2025, contre à 480 167 DT au 30/06/2024, soit une diminution de 15 682 DT.

AC5- Part des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques s'élève 26 709 533 DT au 30/06/2025, contre à 26 417 916 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 291 617 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Provision pour primes non acquises	1 289 675	1 092 900	1 165 550	196 775
Provision d'assurances vie	11 980 159	10 842 861	11 457 968	1 137 298
Provision pour sinistres vie	545 031	323 915	370 287	221 116
Provision pour sinistres non-vie	11 470 425	13 238 865	14 476 891	-1 768 440
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie	1 424 243	919 375	1 424 243	504 868
Total en DT	26 709 533	26 417 916	28 894 939	291 617

AC6- Créances :

Les créances nettes des provisions totalisent 110 006 168 DT au 30/06/2025 ; elles se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Primes acquises et non émises	1 752 307	-	1 752 307	1 233 335	1 763 637
Créances nées d'opérations d'assurance directe	99 196 316	65 154 678	34 041 638	29 450 978	29 447 909
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	41 516 652	15 965 231	25 551 421	18 115 342	16 574 969
Créances nées d'opérations de réassurance	4 987 972	3 053 863	1 934 109	2 585 561	2 535 571
Autres créances	47 643 607	916 914	46 726 693	33 870 561	40 670 601
Total en DT	195 096 854	85 090 686	110 006 168	85 255 777	90 992 687

AC611- Primes acquises et non émises :

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) se détaille comme suit :

Désignations	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024	Variation
Groupe	331 808	308 021	344 350	23 787
Incendie	8 821	33 855	8 821	-25 034
Risques divers	93 703	81 240	93 703	12 463
Risques spéciaux	38 092	32 463	38 092	5 629
Vie	640 991	-	639 779	640 991
Automobile	551 176	681 543	551 176	-130 367
Transport	87 716	96 213	87 716	-8 497
Total en DT	1 752 307	1 233 335	1 763 637	518 972

AC612- Créances nées d'opérations d'assurance directe :

Les créances nées d'opération d'assurance directe ont augmenté de 4 590 660 DT, en passant de 29 450 978 DT au 30/06/2024 à 34 041 638 DT au 30/06/2025.

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Primes à annuler (a)	-2 743 766	-	-2 743 766	-2 378 729	-2 743 766
Agences-Succursales (b)	101 940 082	65 154 678	36 785 404	31 829 707	32 191 675
Total en DT	99 196 316	65 154 678	34 041 638	29 450 978	29 447 909

(a) Primes à annuler

Le solde de ce poste s'élève à (2 743 766) DT au 30 juin 2025.

Les primes retournées au Siège sont intégrées dans le calcul des provisions pour créances douteuses, alors que la provision pour primes à annuler est calculée en utilisant une méthode statistique basée sur les annulations historiques.

(b) Agences-Succursales

Ce poste présente un solde brut compensé de 101 940 082 DT au 30 juin 2025. Il comprend les soldes débiteurs et créditeurs des intermédiaires.

AC613- Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance :

La valeur nette de cette rubrique s'élève à 25 551 421 DT au 30/06/2025, contre 18 115 342 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 7 436 079 DT ; elle se détaille comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Comptes de liaison	41 516 652	15 965 231	25 551 421	18 115 342	16 574 969
Total en DT	41 516 652	15 965 231	25 551 421	18 115 342	16 574 969

Le solde brut de ce poste s'élève à 41 516 652 DT au 30/06/2025 et se détaille comme suit :

Compagnie	Solde au 30/06/2025
Compte de liaison STAR	6 538 945
Compte de liaison ASTREE	1 427 324
Compte de liaison COMAR	3 739 644
Compte de liaison GAT	3 072 895
Compte de liaison MAE	4 064 677
Compte de liaison CARTE	838 260
Compte de liaison CTAMA-MGA	5 396 841
Compte de liaison MAGHREBIA	1 612 019
Compte de liaison LLOYD	2 245 917
Compte de liaison BH Assurances	652 469
Compte de liaison BIAT ASSURANCES	1 007 466
Compte de liaison BUAT	336 337
Compte de liaison EL AMANA TAKAFUL	720 940
Compte de liaison ATTAKAFULIA	370 722
Compte de liaison ZITOUNA TAKEFUL	645 828
Compte de liaison ETTAKEFOL ASSURANCES	-927
Compte de liaison COMPAGNIE ETRANGERE	171 919
Compte de liaison FGA	3 582 597
Prévision de recours matériel	5 092 779
Total en DT	41 516 652

AC62- Créances nées d'opérations de réassurance :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1 934 109 DT au 30/06/2025 et s'analyse comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
BEST RE	2 909 825	-	2 909 825	-400 808	-
Divers réassureurs	2 078 147	3 053 863	-975 716	2 986 369	2 535 571
Total en DT	4 987 972	3 053 863	1 934 109	2 585 561	2 535 571

AC63- Autres créances :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 46 726 693 DT et s'analyse comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Personnel	877 288	-	877 288	713 114	869 322
État, impôts et taxes	34 028 906	176 780	33 852 126	25 704 509	30 922 076
Débiteurs divers	12 737 413	740 134	11 997 279	7 452 938	8 879 203
Total en DT	47 643 607	916 914	46 726 693	33 870 561	40 670 601

AC7- Autres éléments d'actifs :

Les autres éléments d'actifs ont passé de 31 580 661 DT au 30/06/2024 à 31 378 584 DT au 30/06/2025, soit une variation à la baisse de 202 077 DT.

Ce poste se présente comme suit :

Désignations	Valeur brute 30/06/2025	Provisions 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2025	Valeur nette 30/06/2024	Valeur nette 31/12/2024
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisses	1 717 387	1 598 846	118 541	562 026	6 019 978
Frais d'acquisition reportés	15 947 551	-	15 947 551	15 527 761	16 204 610
Autres charges à répartir	3 361 713	3 361 713	-	-	-
Comptes de régularisation Actif	15 433 515	121 023	15 312 492	15 490 874	12 428 748
Total en DT	36 460 166	5 081 582	31 378 584	31 580 661	34 653 336

CP - ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Les mouvements des capitaux propres de la société « BNA Assurances » au 30-06-2025 se présentent comme suit :

Éléments	Capital social	Réserve légale	Primes et autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Titres participatifs	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2023	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-177 468 275	8 577 827	84 605 794
Affectation du bénéfice de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	8 577 827	-8 577 827	-
Bénéfice de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	-	16 315 042	16 315 042
Soldes au 31 décembre 2024	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-168 890 448	16 315 042	100 920 836
Affectation du bénéfice de l'exercice 30-06-2025	-	-	-	-	-	16 315 042	-16 315 042	-
Bénéfice de l'exercice 30-06-2025	-	-	-	-	-	-	7 218 942	7 218 942
Soldes au 30 juin 2025	87 391 790	286 176	46 408 054	44 410 222	75 000 000	-152 575 406	7 218 942	108 139 777

PA2- Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges totalisent 4 470 222 DT au 30/06/2025, contre 7 473 634 DT au 30/06/2024, soit une diminution de 3 003 412 DT ; elles se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Provision pour indemnités de départ à la retraite (*)	-	4 710 664	4 990 384	-4 710 664
Provision pour autres avantages postérieurs à l'emploi	1 394 875	1 183 460	1 411 996	211 415
Provision pour litiges	213 850	444 284	343 856	-230 434
Provision pour autres risques et charges	2 861 497	1 135 226	2 481 490	1 726 271
Total en DT	4 470 222	7 473 634	9 227 726	-3 003 412

(*) Dans le cadre de la gestion de ses engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi, la société BNA Assurances a procédé, durant la période close au 30 juin 2024, à la transformation du dispositif d'Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) en un contrat d'assurance de capitalisation.

Cette opération s'inscrit dans une logique d'optimisation de la gestion actuarielle et financière des engagements sociaux de la société. Le recours à un contrat de capitalisation permet une meilleure structuration des flux futurs liés aux engagements de retraite, tout en assurant un suivi conforme aux hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, évolution salariale, espérance de vie, etc.).

Cette modification a eu pour effet de réduire le montant des provisions pour risques et charges comptabilisées antérieurement au titre des indemnités de départ à la retraite. En conséquence, une reprise partielle de provision a été comptabilisée dans les états financiers intermédiaires, conformément au principe de rattachement des charges aux périodes concernées.

Concernant l'estimation des provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi, les hypothèses retenues par la Société au 30 juin 2025 sont les suivantes :

Autres avantages postérieurs à l'emploi	La prime d'assurance de l'année en cours déterminée conformément au terme du contrat d'assurance groupe
Taux d'évolution des salaires	6%
Probabilité de départ préalable à la retraite	2,6%
Taux d'actualisation financière IDR	9,9%
Taux d'actualisation financière des autres avantages postérieur à l'emploi	9,9%
Espérance de vie	76 ans

PA3- Provisions techniques brutes :

Cette rubrique totalise de 501 078 413 DT au 30/06/2025, contre 486 069 502 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 15 008 911 DT ; elle se décompose comme suit :

Désignations	Montant au 30/06/2025	Montant au 30/06/2024	Montant au 31/12/2024
Provision pour primes non acquises	60 299 861	57 921 613	57 668 757
Provision mathématique vie (a)	115 926 434	96 563 778	104 877 970
Provision pour sinistres à payer vie	13 165 813	7 786 481	9 681 080
Provision pour sinistres à payer non-vie (b)	310 161 770	322 602 653	314 208 796
Autres provisions techniques (c)	1 524 535	1 194 977	2 402 211
Total en DT	501 078 413	486 069 502	488 838 814

Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'Annexe 13.

(a) Provision mathématique vie

Cette provision a été déterminée conformément aux notes techniques. La société « BNA Assurances » a appliqué les dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 05/01/2009, modifiant l'arrêté du 27/02/2001, fixant la liste et le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

(b) Provision pour sinistres à payer non-vie

La provision pour sinistres à payer se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Branche	Montant au 30/06/2025
Incendie	4 543 624
Transport	1 271 431
Risques divers	2 524 141
Risques spéciaux	620 113
Automobile	300 085 171
Groupe	1 117 290
Total en DT	310 161 770

(c) Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit au 30 juin 2025 :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	1/12/2024	Variation
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes non-vie	448 340	433 116	638 825	15 224
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes vie	1 076 195	761 861	1 763 386	314 334
Total en DT	1 524 535	1 194 977	2 402 211	329 558

PA5- Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs :

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont diminué de 1 415 587 DT, en passant de 12 341 885 DT au 30/06/2024 à 10 926 298 DT au 30/06/2025.

Cette rubrique, qui comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la Société, se détaille comme suit :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Dettes pour dépôt de primes	1 271 071	1 093 971	1 146 947	177 100
Dettes pour dépôt de sinistres	9 655 227	11 247 914	13 287 246	-1 592 687
Total en DT	10 926 298	12 341 885	14 434 193	-1 415 587

PA6- Autres Dettes :

Les autres dettes ont passé de 26 393 942 DT au 30/06/2024 à 27 821 512 DT au 30/06/2025, soit une variation à la hausse de 1 427 570 DT.

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurance s'élèvent à 10 585 811 DT au 30/06/2025, contre 6 718 005 au 30/06/2024, soit une augmentation de 3 867 806 DT.

PA63- Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 17 235 701 DT au 30/06/2025, contre 19 675 937 DT au 30/06/2024, soit une diminution de 2 440 236 DT ; elles s'analysent comme suit :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	2 036 038	752 833	1 507 839	1 283 205
Personnel	34 258	34 086	25 647	172
État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 804 977	7 837 450	8 541 171	1 967 527
Créditeurs divers	5 360 428	11 051 568	3 283 663	-5 691 140
Total en DT	17 235 701	19 675 937	13 358 320	-2 440 236

PA7 - Autres Passifs :

Les autres passifs ont passé de 14 822 368 DT au 30/06/2024 à 32 352 184 DT au 30/06/2025, soit une variation de 17 529 816 DT.

V - Notes sur les Comptes de Résultats

PRNV1- Primes acquises :

Les primes acquises non-vie, nettes de réassurances, totalisent 66 269 576 DT au 30/06/2025, contre 67 659 380 DT au 30/06/2024, soit une baisse nette de 1 389 804 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
Primes émises et acceptées	72 937 281	-4 160 726	68 776 555	69 135 126	138 426 360
Variation de la PPNA	-2 631 104	124 125	-2 506 979	-1 475 746	-1 150 267
Total en DT	70 306 177	-4 036 601	66 269 576	67 659 380	137 276 093

PRNT3- Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat :

Les produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat, ont passé de 8 963 846 DT au 30/06/2024 à 13 670 986 DT au 30/06/2025, soit une augmentation de 4 707 140 DT.

CHNV1- Charges de sinistres :

Les charges des sinistres non-vie, nette de réassurances, totalisent 45 506 751 DT au 30/06/2025, contre 46 629 343 DT au 30/06/2024, soit une baisse de 1 122 592 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
Sinistres payés	-49 491 441	2 944 130	-46 547 311	-47 522 372	-97 506 033
Variation de la PSAP	4 047 026	-3 006 466	1 040 560	-780 134	8 851 776
PREC	-	-	-	1 673 163	1 673 163
Total en DT	-45 444 415	-62 336	-45 506 751	-46 629 343	-86 981 094

CHNV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation non-vie totalisent 22 990 197 DT au 30/06/2025, contre 22 735 415 DT au 30/06/2024, soit une variation de (254 782) DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations Nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
Frais d'acquisition	-19 936 293	-	-19 936 293	-19 809 786	-41 249 376
Variation des frais d'acquisition reportés	-256 917	-	-256 917	-1 252 744	-573 664
Frais d'administration	-3 785 221	-	-3 785 221	-2 389 424	-5 335 667
Commissions reçues des réassureurs	-	988 234	988 234	716 539	1 234 917
Total en DT	-23 978 431	988 234	-22 990 197	-22 735 415	-45 923 790

CHNV5- Autres charges techniques non-vie :

Les autres charges techniques non-vie nettes totalisent de 3 006 750 DT au 30/06/2025, contre 1 874 098 DT au 30/06/2024, soit une variation à la hausse de 1 132 652 DT.

PRV1- Primes vie :

Les primes émises et acceptées de la branche vie, nettes de réassurances, ont passé de 11 179 469 DT au 30/06/2024 à 19 187 686 DT au 30/06/2025, soit une hausse de 8 008 217 DT.

PRV2- Produits des placements :

Les produits des placements vie ont passé de 3 437 262 DT au 30/06/2024 à 5 341 158 DT au 30/06/2025, soit une augmentation de 1 903 896 DT.

CHV1- Charges de sinistres :

Les charges de sinistres de la branche vie totalisent 8 702 615 DT au 30/06/2025 et se détaillent comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
Sinistres payés	-5 535 176	142 550	-5 392 626	-4 675 933	-9 585 963
Variation de la PSAP	-3 484 733	174 744	-3 309 989	-678 819	-2 527 045
Total en DT	-9 019 909	317 294	-8 702 615	-5 354 752	-12 113 008

CHV2- Variation des autres provisions techniques :

La rubrique « Variation de la provision d'assurance vie » a passé de 4 974 167 DT au 30/06/2024 à 10 526 272 DT au 30/06/2025, soit une augmentation de 5 552 105 DT.

CHV4- Frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation vie totalisent de 6 293 870 DT au 30/06/2025, contre 2 696 759 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 3 597 111 DT s'analysant comme suit :

Désignations	Opérations brutes 30/06/2025	Cessions 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2025	Opérations nettes 30/06/2024	Opérations nettes 31/12/2024
Frais d'acquisition	-5 642 199	-	-5 642 199	-2 440 630	-8 606 468
Variation des frais d'acquisition reportés	-143	-	-143	-587	-2 817
Frais d'administration	-794 387	-	-794 387	-383 665	-846 835
Commissions reçues des réassureurs	-	142 859	142 859	128 123	320 904
Total en DT	-6 436 729	142 859	-6 293 870	-2 696 759	-9 135 216

CHV5- Autres charges techniques vie :

Les autres charges techniques vie totalisent 751 688 DT au 30/06/2025, contre 464 676 DT au 30/06/2024, soit une hausse de 287 012 DT.

CHV9- Charges des placements :

Les charges des placements ont passé de 1 029 382 DT au 30/06/2024 à 1 164 957 DT au 30/06/2025, soit une hausse de 135 575 DT.

RTNV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie :

Le résultat technique non-vie a passé de 5 357 830 DT au 30/06/2024 à 8 395 769 DT au 30/06/2025, soit une amélioration de 3 037 939 DT.

RTV- Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie :

Le résultat technique vie a passé de 810 819 DT au 30/06/2024 à (2 223 366) DT au 30/06/2025, soit une aggravation de 3 034 186 DT.

PRNT1- Produits des placements :

Les revenus des placements à l'état de résultat ont passé de 15 489 570 DT au 30/06/2024 à 21 593 050 DT au 30/06/2025, soit une hausse de 6 103 480 DT.

CHNT1- Charges des placements :

Les charges des placements totalisent 4 709 645 DT au 30/06/2025, contre 4 638 777 DT au 30/06/2024, soit une hausse de 70 868 DT.

Note sur la Répartition des charges par nature en charges par destination

Les charges par nature totalisent 39 896 171 DT au 30/06/2025, contre 32 079 084 DT au 30/06/2024, soit une augmentation de 7 817 087 DT ; elles se répartissent comme suit :

Désignations	30/06/2024	30/06/2024	31/12/2024	Variation
CHNV41 - Frais d'acquisition non-vie	19 936 293	19 809 786	41 249 376	126 507
CHV41 - Frais d'acquisition vie	5 642 199	2 440 630	8 606 468	3 201 569
CHNV43 - Frais d'administration non-vie	3 785 221	2 389 424	5 335 667	1 395 797
CHV43 - Frais d'administration vie	794 387	383 665	846 834	410 722
CHNV11 - Frais de gestion sinistres non-vie	4 655 042	4 084 551	6 941 492	570 491
CHV11 - Frais de gestion sinistres vie	467 191	47 756	622 185	419 435
CHNV5 - Autres charges techniques non-vie	3 006 750	1 874 098	3 537 698	1 132 652
CHV5 - Autres charges techniques vie	751 688	464 676	884 424	287 012
CHNT1 - Frais de gestion des placements non-vie	600 180	409 149	812 413	191 031
CHV9 - Frais de gestion des placements vie	257 220	175 349	348 176	81 871
Total en DT	39 896 171	32 079 084	69 184 733	7 817 087

Les charges par nature se décomposent comme suit :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Salaires et compléments de salaires	11 949 263	12 106 980	22 664 491	-157 717
Autres charges	3 001 180	-21 542	4 346 608	3 022 722
Sous-total des charges de personnel	14 950 443	12 085 437	27 011 099	2 865 006
Commissions	10 916 598	10 553 932	21 446 223	362 666
STEG, SONEDE, Carburant	338 518	325 053	735 373	13 465
Imprimés et fournitures	176 362	270 230	429 002	-93 868
Loyers	173 135	44 997	231 804	128 138
Entretiens et réparations	713 773	400 150	1 318 143	313 623
Assurances	5 909 844	422 950	1 013 226	5 486 894
Honoraires	1 122 444	896 788	1 709 472	225 656
Formations	190 489	256 039	507 352	-65 550
Contributions organismes professionnels	376 909	381 314	938 467	-4 405
Publicités	746 973	419 963	732 287	327 010
Missions, réceptions et déplacements	377 105	117 215	430 511	259 890
Transport du personnel	123 966	116 461	239 310	7 505
Subventions	399 496	411 709	927 279	-12 213
Frais de poste et de télécommunications et frais bancaires	243 083	329 922	505 109	-86 839
Jetons de présence et autres rémunérations	139 338	52 395	123 833	86 943
Impôts et taxes	2 243 076	1 431 810	3 205 827	811 266
Dotations aux amortissements et aux provisions	412 185	3 252 297	6 686 542	-2 840 112
Autres frais généraux	342 434	310 421	993 874	32 011
Total en DT	39 896 171	32 079 084	69 184 733	7 817 086

CHNT4 - Charge d'impôt sur le résultat :

L'impôt sur les sociétés a passé de -176 251 DT au 30/06/2024 à (1 539 653) DT et le passage du résultat comptable au résultat fiscal se présente comme suit :

Résultat comptable avant impôt	9 066 529,16
Total des réintégrations	3 431 068,97
Total des déductions	7 648 464,39
Résultat fiscal avant déduction des bénéfiques provenant de l'exploitation (R5)	4 849 133,74
Total des déductions au titre des dégrèvements	1 000 000,00
Résultat imposable	3 849 133,74
Arrondi au dinar inférieur	3 849 133,00
IS A PAYER (40%)	1 539 653,20

VI- Notes sur l'État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté dans l'Annexe n°7.

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

La synthèse de l'état des flux de trésorerie au 30/06/2025 se présente comme suit :

Désignations	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024	Variation
Trésorerie au début de l'exercice	7 618 824	2 451 419	2 451 419	5 167 405
Trésorerie provenant des activités d'exploitation	-11 170 078	-287 908	5 729 727	-10 882 170
Trésorerie affectée aux activités d'investissement	-400 290	-492 718	-562 322	92 428
Trésorerie provenant des activités de financement	-	-	-	-
Trésorerie à la fin de l'exercice	-3 951 544	1 670 793	7 618 824	-5 622 337

VII- Évènements postérieurs à la date de clôture

À la suite de l'entrée en vigueur de la loi n°9-2025 du 21 mai 2025, relative aux contrats de travail, la société a procédé à une réévaluation de sa politique de sous-traitance.

Au 1er janvier 2025, l'effectif concerné par des contrats de sous-traitance s'élevait à 36 personnes, pour un coût annuel estimé à 724 KDT. Une intégration complète de ces effectifs au sein de la société aurait augmenté la masse salariale annuelle à environ 2,35 MDT.

Après étude de la situation, le Comité de rémunération a décidé d'intégrer 16 personnes à compter du deuxième semestre 2025, générant un coût estimé à 350 KDT sur la période restante de l'exercice.

Les 20 personnes restantes sont concernées par une procédure d'indemnisation à l'amiable, pilotée en coordination avec l'Inspection du travail, pour un montant total estimé à 463 KDT.

À la date d'arrêté des états financiers :

- 17 accords amiables ont été conclus, pour un montant global de 115 KDT ;
- 2 dossiers sont encore en cours de traitement, avec un coût estimé à 11 KDT ;
- 1 cas a été porté devant la juridiction compétente, avec un risque estimé à 27 KDT.

Ainsi, l'impact global sur l'exercice 2025 est estimé à 503 KDT, correspondant aux indemnités versées ou provisionnées dans le cadre de cette opération de mise en conformité avec la nouvelle législation.

IV. ANNEXES

Mouvements ayant affecté les Éléments de l'Actif
Exercice clos le 30/06/2025

Annexe 8

Désignations	Valeur Brute					Amortissements et Provisions								VCN
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	À la clôture	À l'ouverture		Augmentations		Diminutions		À la clôture		À la clôture
						Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	Amort.	Provisions	
Actifs incorporels :														
Concessions, brevets, licences, marques	3 378 541	67 356	63 738	-	3 382 159	2 673 446	-	201 000	-	44 526	-	2 829 920	-	552 239
Fonds commercial	1 466 848	220 465	-	-	1 687 313	807 766	-	71 314	-	-	-	879 080	-	808 233
Total actifs incorporels	4 845 389	287 821	63 738	-	5 069 472	3 481 212	-	272 314	-	44 526	-	3 709 000	-	1 360 472
Actifs corporels d'exploitation :														
Installations techniques et machines 5111-5112-5113	8 094 406	217 870	212 555	-	8 099 721	5 203 112	-	370 983	-	91 378	-	5 482 717	-	2 617 004
Autres installations, outillage et mobilier 5114	2 204 461	2 069	-	-	2 206 530	1 363 532	-	50 807	-	897	-	1 413 442	-	793 088
Dépôts et cautionnements 510	129 400	7 900	-	-	137 300	-	-	-	-	-	-	-	-	137 300
Total actifs corporels d'exploitation	10 428 267	227 839	212 555	-	10 443 551	6 566 644	-	421 790	-	92 275	-	6 896 159	-	3 547 392
Placements :														
Terrains et constructions d'exploitation	44 964 832	-	-	-	44 964 832	7 087 599	-	437 780	-	-	-	7 525 379	-	37 439 453
Terrains et constructions de placement	35 544 260	2 005 391	-	-	37 549 651	4 662 357	-	276 873	-	-	-	4 939 230	-	32 610 421
Parts et actions de sociétés immobilières non cotées	400 000	-	-	-	400 000	-	7 428	-	-	-	7 428	-	-	400 000
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	12 516 341	4 992 590	3 000 242	-	14 508 689	-	1 582 366	-	56 871	-	329 824	-	1 309 413	13 199 276
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenus fixes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres parts d'OPVCM	18 056 896	962 917	631 477	-	18 388 336	-	959 314	-	61 467	-	936	-	1 019 845	17 368 491
Titres non cotés	3 745 930	-	-	-	3 745 930	-	3 284 395	-	-	-	21 645	-	3 262 750	483 180
Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 505 832	-	-	-	6 505 832	-	3 587 103	-	0	-	23 594	-	3 563 509	2 942 323
Obligations et autres titres à revenus fixes	369 546 835	77 489 534	65 241 580	-	381 794 789	-	500 000	-	-	-	-	-	500 000	381 294 789
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	20 600 000	-	3 000 000	-	17 600 000	-	-	-	-	-	-	-	-	17 600 000
Autres prêts	7 410 052	719 446	735 423	-	7 394 075	-	709 298	-	-	-	-	-	709 298	6 684 777
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	-	1 299 062	-	-	1 299 062	-	-	-	-	-	-	-	-	1 299 062
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	480 167	421 735	437 417	-	464 485	-	-	-	-	-	-	-	-	464 485
Total placements	519 771 145	87 890 675	73 046 139	-	534 615 681	11 749 956	10 629 904	714 653	118 338	-	383 427	12 464 609	10 364 815	511 786 257
Total Général	535 044 801	88 406 335	73 322 432	-	550 128 704	21 797 812	10 629 904	1 408 757	118 338	136 801	383 427	23 069 768	10 364 815	516 694 121

Etat récapitulatif des Placements
Au 30/06/2025

Annexe 9

Désignation	Valeur brute	Valeur nette
Terrains et constructions d'exploitation	44 956 768	37 431 389
Terrains et constructions de placement	37 549 651	32 610 421
Placements immobiliers en cours	8 064	8 064
Parts et actions dans les sociétés immobilières non cotées	400 000	400 000
Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts d'OPVCM	14 508 689	13 199 276
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenus fixes	-	-
Autres parts d'OPCVM	18 388 336	17 368 491
Titres non cotés	10 251 762	3 425 503
Obligations et autres titres à revenus fixes	381 794 789	381 294 789
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises	17 600 000	17 600 000
Prêts hypothécaires	-	-
Autres prêts et effets assimilés	7 394 075	6 684 778
Dépôts auprès des entreprises cédantes	464 485	464 485
Autres dépôts	1 299 062	1 299 062
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	-	-
Total des Placements	534 615 681	511 786 258
Montant des placements admis à la représentation des provisions techniques		
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques		

Informations complémentaires :

Acomptes inclus dans le poste constructions	-	-
Acomptes inclus dans le poste terrains	5 772 635	5 772 635
Solde non encore amoti	-	-
Valeur des terrains et constructions en distinguant les droits réels des part de SCI	-	-

Ventilation des charges et des produits des placements Exercice clos le 30-06-2025

Annexe 11

Eléments	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées ou avec un lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		293 224	293 224	
Revenus des participations	31 022	19 458 942	19 489 964	PRNT11 + PRNT13 + PRNT14 + PRV21 + PRV23
Revenus des autres placements		1 765 087	1 765 087	PRNT12 + PRV22
Autres revenus financiers		128 430	128 430	PRNT2
Total produits des placements	31 022	21 645 683	21 676 705	
Intérêts		4 035 392	4 035 392	CHNT12 + CHNT13 + CHV92 + CHV93
Frais externes		37 941	37 941	CHNT3
Autres frais		943 869	943 869	CHV91 + CHNT11
Total charges des placements	-	5 017 202	5 017 202	

Libellés	Temporaires décès et capitalisation	Total
Primes	20 416 431	20 416 431
Charges de prestations	-9 019 909	-9 019 909
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	-10 361 272	-10 361 272
Solde de souscription	1 035 250	1 035 250
Frais d'acquisition	-5 642 199	-5 642 199
Autres charges de gestion nettes	-1 546 218	-1 546 218
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-7 188 417	-7 188 417
Produits nets de placements	4 176 201	4 176 201
Solde financier	4 176 201	4 176 201
Primes cédées et/ou retrocédées	-1 228 745	-1 228 745
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	142 550	142 550
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	696 935	696 935
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	142 859	142 859
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-246 401	-246 401
Résultat technique	-2 223 367	-2 223 367

Informations complémentaires :

Montant des rachats	200 636	200 636
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0	-
Provisions techniques brutes à la clôture	129 092 246	129 092 246
Provisions techniques brutes à l'ouverture	114 559 050	114 559 050

Libellés	Incendie	Transport	Risq. Divers	Risq. Spx	Automobile	Groupe	Total
Primes acquises	1 477 382	1 132 015	481 034	456 131	62 963 890	3 795 725	70 306 177
Primes émises	1 725 096	1 032 000	447 410	707 562	65 317 678	3 707 535	72 937 281
Variation des primes non acquises	-247 714	100 015	33 624	-251 431	-2 353 788	88 190	-2 631 104
Charges de prestations	283 703	-992 558	-67 984	-53 917	-41 431 400	-3 182 259	-45 444 415
Prestations et frais payés	-166 946	-33 436	-124 923	-12 326	-46 263 557	-2 890 253	-49 491 441
Charges des provisions pour prestations et diverses	450 649	-959 122	56 939	-41 591	4 832 157	-292 006	4 047 026
Solde de souscription	1 761 085	139 457	413 050	402 214	21 532 490	613 466	24 861 762
Frais d'acquisition	-196 701	-563 607	-538 224	-131 751	-17 624 341	-881 669	-19 936 293
Autres charges de gestion nettes	-213 321	-34 007	-32 838	-456 162	-5 961 369	-351 191	-7 048 888
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-410 022	-597 614	-571 062	-587 913	-23 585 710	-1 232 860	-26 985 181
Produits nets de placements	248 487	88 447	104 863	92 398	13 099 425	37 366	13 670 986
Participations aux résultats	0	-17 337	0	0	0	-23 758	-41 095
Solde financier	248 487	71 110	104 863	92 398	13 099 425	13 608	13 629 891
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-1 334 446	-1 080 018	-145 135	-717 945	-883 182	-	-4 160 726
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	129 561	105 686	80 369	8 647	2 619 867	-	2 944 130
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	236 439	-546 902	-211 307	123 925	-2 484 496	-	-2 882 341
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	0	0	-	0	-	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	463 136	257 588	8 194	259 316	-	-	988 234
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-505 310	-1 263 646	-267 879	-326 057	-747 811	-	-3 110 703
Résultat technique	1 094 240	-1 650 693	-321 028	-419 358	10 298 394	-605 786	8 395 769
Informations complémentaires :							
Provisions pour primes non acquises clôture	2 292 442	686 795	284 373	1 865 858	55 168 920	1 473	60 299 861
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 044 728	786 809	317 997	1 614 427	52 815 132	89 664	57 668 757
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	4 368 531	2 044 958	2 524 141	795 206	300 085 171	1 117 291	310 935 298
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	4 819 180	1 295 526	2 581 080	753 615	304 917 327	825 285	315 192 013
Autres provisions techniques clôture	0	773 527	0	0	0	0	773 527
Autres provisions techniques ouverture	0	983 217	0	0	0	0	983 217

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30/06/2025

CATÉGORIE : VIE

Annexe 15

Libellés	Raccordement	Total
Primes	PRV 1 1 ^o colonne	20 416 431
Charges de prestations	CHV1 1 ^o colonne	-9 019 909
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	CHV2 1 ^o colonne	-10 361 272
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	CHV10 - PRV3 1 ^o colonne	-
Solde de souscription		1 035 250
Frais d'acquisition	CHV41 + CHV42	-5 642 199
Autres charges de gestion nettes	CHV43 + CHV5 - PRV4	-1 546 218
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-7 188 417
Produits nets de placements	PRV2 - CHV9	4 176 201
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3 1 ^o colonne	-
Solde financier	-	4 176 201
Primes cédées et/ou retrocédées	PRV1 2 ^o colonne	-1 228 745
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	CHV1 2 ^o colonne	142 550
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	CHV2 2 ^o colonne	696 935
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2 ^o colonne	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHV44 2 ^o colonne	142 859
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-246 401
Résultat technique		-2 223 367

Informations complémentaires :

Montants des rachats Vie	200 636
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0
Provisions techniques brutes à la clôture	129 092 246
Provisions techniques brutes à l'ouverture	114 559 050

Tableau De Raccordement Du Résultat Technique Par Catégorie D'assurance Aux États Financiers au 30-06-2025

CATÉGORIE : NON-VIE

ANNEXE 16

Libellés	Raccordement	Total
Primes acquises		70 306 177
Primes émises	PRNV11 1°colonne	72 937 281
Variation des primes non acquises	PRNV12 1°colonne	-2 631 104
Charges de prestations		-45 444 415
Prestations et frais payés	CHNV11 1°colonne	-49 491 441
Charges des provisions pour prestations et diverses	CHNV12 + CHNV6 1°colonne	4 047 026
Solde de souscription		24 861 762
Frais d'acquisition	CHNV41 + CHNV42	-19 936 293
Autres charges de gestion nettes	CHNV43 + CHNV5 - PRNV2	-7 048 888
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-26 985 181
Produits nets de placements	PRNT3	13 670 986
Participation aux résultats	CHNV3 1°colonne	-41 095
Solde financier		13 629 891
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	PRNV1 2°colonne	-4 160 726
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	CHNV11 2°colonne	2 944 130
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	CHNV12 + CHNV2 + CHNV6 2°colonne	-2 882 341
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	CHNV3 2°colonne	0
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	CHNV44	988 234
Solde de réassurance et/ou de rétrocession		-3 110 703
Résultat technique		8 395 769

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises clôture	60 299 861
Provisions pour primes non acquises ouverture	57 668 757
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	310 935 298
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	315 192 013
Autres provisions techniques clôture	773 527
Autres provisions techniques ouverture	983 217

A déduire :

Provisions devenues exigibles



BNA ASSURANCES
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS
INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les actionnaires de la Société BNA Assurances,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société BNA Assurances, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 et qui font apparaître un total bilan net de 684 788 406 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 7 218 942 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan, l'état de résultat technique non-vie, l'état de résultat technique vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au Système Comptable des Entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme internationale d'examen limité ISRE 2410, *Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes internationales d'audit (ISAs) et, par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société BNA Assurances au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 août 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, associé



**P/ LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL
MEMBRE DE MGI WORLDWIDE**

Chiheb GHANMI, associé

